



Toulouse le 30 avril 2026

Objet : Les actualités sociales

Le Média Social 22 avril 2026 : Lors du dernier conseil de la CNSA, l'Etat a annoncé qu'un gel prudentiel aurait lieu en 2026, d'un montant de 215 ME. 25 associations et organisations (dont FEHAP – FHF – N'EXEM – APF – France Handicap – ADPA – FNADEPA – UNCASS – etc...) dénoncent « un mécanisme de coupes budgétaires inacceptables ». « Cette décision, prise sans concertation ... remet en cause l'engagement de l'Etat envers les personnes les plus vulnérables et aggrave les difficultés déjà criantes des accompagnements au sens large tant en établissement qu'à domicile ».

Le Quotidien du Médecin 24 avril 2026 : Les tensions et ruptures d'approvisionnement de médicaments ne touchent pas la population Française de façon homogène. Selon un travail mené par l'ANSM, les personnes âgées et les femmes sont particulièrement exposées à leurs conséquences.

Le Média Social 23 avril 2026 : La CNSA (Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie) annonce une enveloppe de 207 millions d'euros destinée à soutenir la préservation de l'autonomie, à répartir entre les Départements via la Commission des Financeurs. Ces crédits doivent permettre d'« améliorer l'accès aux équipements et aux aides techniques individuelles », de « développer des actions de prévention dans les résidences autonomie », de « coordonner et soutenir des actions de prévention mises en œuvre par les services autonomie à domicile », ou encore de soutenir l'accompagnement des proches aidants.

6 Médias 25 avril 2026 : Le gouvernement veut faire évoluer l'appellation des EHPAD qui devraient progressivement être rebaptisés « Maison France Autonomie » d'ici 2027. Selon Camille Gaillard Minier, ministre déléguée chargée de l'autonomie et des personnes handicapées, ce nouveau label doit contribuer à faire de ces structures « des lieux où on a envie de vivre et de travailler ». Des critères très précis seront requis pour obtenir ce label. Cette identité nouvelle est centrée sur l'autonomie plutôt que sur la dépendance.

AFP 26 avril 2026 : Les Complémentaires Santé ont pratiquées des « augmentations généralisées parfois très importantes » « de leurs cotisations en 2026 », en dépit de la loi de financement de la Sécurité Sociale qui imposait leur gel, dénonce l'Association « Que Choisir Ensemble ». Les retraités sont « le plus sujet aux augmentations » puisqu'ils « financent seuls leur complémentaire santé, sans participation d'un employeur » Que Choisir critique « l'absence de contrôle du gouvernement » du respect de la loi. Les organismes complémentaires dénoncent un gel de tarif « inapplicable » et « anticonstitutionnel ». Le gouvernement a saisi le Conseil d'Etat pour « disposer d'une analyse fine juridique ».

Le Quotidien du Médecin 25 avril 2026 : Fin de vie : Le Sénat propose en commission, une version plus restrictive de l'aide à mourir, soit « une assistance médicale à mourir » pour les personnes dont le pronostic est engagé à court terme.

Le Média Social 29 avril 2026 : La procédure de contrôle des antécédents judiciaires, reposant sur une « attestation d'honorabilité » est étendue aux personnes souhaitant exercer auprès des personnes handicapées ou âgées (EHPAD – IME – MAS) selon un calendrier s'étendant jusqu'en 2028.

Francis De Block